

Mon travail peut-il être remis?

Voici 5 questions essentielles pour vous assurer du respect de la propriété intellectuelle de votre travail...

Prénom :	
Nom :	
Courriel :	
Identifiant :	

Je dois en informer l'enseignant-e, à défaut de quoi il risque de s'agir d'une fraude. Je dois m'assurer de produire un travail qui cite toutes les sources, quelle que soit la provenance.

1. Ai-je recyclé un de mes travaux ou celui d'un-e autre ?

Oui

Non

2. Ai-je utilisé un dessin, une photo, un graphique, une musique, une vidéo ?

Oui

Non

J'ai le droit de l'utiliser selon certaines conditions d'utilisation.

Une permission préalable est nécessaire! Je dois obtenir les droits pour l'utiliser.

L'œuvre est-elle libre de droits ?

Oui

Non

3. Ai-je fait du « copier-coller » ?

Oui

Non

Je dois impérativement respecter les normes méthodologiques (ex. guillemets, etc.) et indiquer les sources.

J'ai répertorié mes références dans une bibliographie/médiagraphie selon les normes.
Si oui, passez à la question suivante...

4. Ai-je reformulé dans mes mots, des phrases ou idées trouvées sur Internet ou dans un ouvrage ?

Oui

Non

J'ai donc fait de la paraphrase. Ai-je cité correctement mes références?

Oui

Non

Mon travail répond aux exigences des 5 questions essentielles. Il respecte la propriété intellectuelle. Il peut donc être remis :

Prénom et Nom :

Initiales/
Signature :

5. Ai-je réalisé ce travail seul-e ou en équipe ?

Oui

Non

Seul Je suis le-la seul-e responsable du respect de la propriété intellectuelle.

En équipe Nous nous sommes assuré-es d'avoir une compréhension commune du respect de la propriété intellectuelle.

Adaptation de l'Outil d'aide à la décision pour les étudiant-es du Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin (2017) pour le Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal.